MINISTÈRE DE LA RÉGION DE BRUXELLES-CAPITALE
Monsieur Fr. TIMMERMANS
Fonctionnaire délégué
A.A.T.L. – Direction de l'Urbanisme
C.C.N.- Rue du Progrès, 80, bte 1
1035 BRUXELLES

V/réf. : 15/pfd/488016
N/réf. : AVL/KD/SBK-2.281/s.543
Annexe : /

Bruxelles, le

Monsieur le Fonctionnaire délégué,

Objet : SCHAERBEEK. Rue Josaphat, 312.
Transformation d'une maison unifamiliale en 3 logements.
Demande de permis d'urbanisme – Avis de la CRMS
(Dossier traité par Mme V. Henry – D.U.)

En réponse à votre lettre du 13 septembre 2013, en référence, reçue le 16 septembre, votre demande a été portée à l'ordre du jour de la séance de la CRMS du 2 octobre 2013.

La demande vise la transformation en trois appartements d'une maison d'avant 1932 qui se situe dans la zone de protection de l'école de la Ruche (229-241, rue Josaphat). Les travaux prévoient la modification de la façade avant du rez-de-chaussée, la modification de la façade arrière, l'ajout de terrasses en façade arrière et en toiture. Parmi les interventions intérieures, on relève le déplacement de l'escalier central dans la travée de gauche, à l'arrière de la façade avant et visible sur la hauteur totale de l'immeuble.

A l'examen du dossier, il apparaît que ces interventions ne contribueront pas à la mise en valeur de l'Ecole de la Ruche. En l'occurrence, la DMS formulera, en commission de concertation, les recommandations qui s'imposent, à savoir améliorer la composition de la façade du rez-de-chaussée (proportions, divisions, etc.), profiter de cette phase de travaux pour réenduire la façade avant, renoncer à la nouvelle implantation de l'escalier et trouver une alternative qui ne condamne pas la pièce avant sur 5 niveaux).

Veuillez agréer, Monsieur le Fonctionnaire délégué, l'expression de nos sentiments très distingués.

A. VAN LOO
Secrétaire

M.-L. ROGGEMANS
Présidente

Copies à : - A.A.T.L. – D.M.S. : Mme M. Kreutz (par mail Mmes M. Kreutz, M. Muret, L. Leirens, N. De Saeger, MM. Th. Wauters, Ph. Piéreuse, H. Lelièvre) – A.A.T.L. – D.U. : Mme V. Henry.